



Concours du second degré

Rapport de jury

Troisième concours du Capes/Cafep d'anglais

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

Frédéric CHOTARD
président du jury



Concours du second degré

Rapport de jury

Sommaire

Composition du jury.....	3
Rappel du cadre des épreuves	4
Épreuve écrite.....	6
Résultats	6
Se préparer à bien traduire.....	6
Explication des choix de traduction.....	6
Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.....	8
L'attitude	8
Préparation.....	8
Connaissances et culture.....	9
La langue parlée.....	9
Conseils complémentaires	10
Résultats	11
Annexe : exemple de sujet (épreuve orale)	13



Concours du second degré

Rapport de jury

Cette session 2015 est la deuxième à mettre en œuvre le format dit « rénové » des épreuves du Capes/Cafep. En préambule, nous invitons les candidats à prendre également connaissance du rapport du jury de la session 2014, toujours disponible en ligne sur le site du Ministère, et qui fixait déjà les attentes du jury dans ce nouveau cadre. Nous confirmons les orientations déjà données l'année dernière, et le présent rapport vise à proposer un certain nombre de conseils complémentaires issus de nos observations des prestations des candidats de cette année. Nous renvoyons également les candidats de cette session, comme ceux de la session prochaine, à la lecture attentive du rapport du jury du concours de Capes/Cafep externe, avec qui nous partageons l'épreuve écrite de traduction/explication des choix de traduction, ainsi que l'épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.

Composition du jury

Président : M. Frédéric CHOTARD

Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional, académie de Nantes

Vice-président : M. Jean-Louis PICOT

Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional, académie de Caen

Mme Marie-Christine COGNAC

professeur certifiée hors-classe, académie de Caen

M. Laurent DALMASSO

professeur certifié hors-classe, académie de Lille

Mme Éliane DEBIEN

professeur agrégée hors-classe, académie de Nantes

M. Ahmed EL KALADI

maître de conférences à l'Université d'Artois

Mme Marie-France HINSINGER

professeur certifiée, académie de Strasbourg

M. Robin HOLMES

professeur agrégé, académie de Paris

M. David LERAT

professeur agrégé, académie de Lille

Mme Myriam PANNETIER

professeur certifiée hors-classe, académie de Nantes

M. Michael TOLFTS

professeur certifié, académie de Nantes



Concours du second degré

Rapport de jury

Mme Claire TROISBE-BAUMANN
professeur agrégée, doctorante chargée de cours à l'Université Paris-est

Mme Laurette VERGNE-BARKA
professeur agrégée, académie de Rouen

Mme Joanna WISTREICH-THORPE
professeur certifiée, académie de Montpellier

Mme Isabelle ZIMMER-BREFORT
professeur agrégée, académie de Versailles

Mme Monia ZOUARI-SOCKALINGUM
professeur agrégée, académie de Nantes

Rappel du cadre des épreuves

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Épreuve d'admissibilité

Traduction (thème ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

B. — Épreuve d'admission : épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve orale d'admission comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

L'épreuve porte :

— d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;

— d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.



Concours du second degré

Rapport de jury

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt. La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie).

Troisième concours : l'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (MENH1310120A)¹.

1 Voir texte officiel sur Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo/texte>



Concours du second degré

Rapport de jury

Épreuve écrite

L'épreuve se divise en deux sous-épreuves, l'une consistant à traduire un texte et la seconde à expliquer certains choix de traduction. Le sujet, comme ceux des années précédentes, est disponible en ligne sur le site du ministère.

Résultats

Capes : admissibilité fixée à 7,45 sur 20, ce qui a permis de rendre 112 candidats admissibles pour 45 postes (192 candidats avaient composé, soit 4,3 présents pour 1 poste).

Cafep : admissibilité à 10,93 avec 15 admissibles pour 6 postes (60 candidats avaient composé, soit 10 présents pour 1 poste).

La différence importante de barre d'admissibilité entre les deux concours tient à l'écart entre le nombre de postes et le nombre de présents.

La moyenne des candidats ayant composé s'élève à 7,68 (Capes) et 8,38 (Cafep). L'ensemble de ces résultats situe la session 2015 dans la continuité de la session précédente.

Se préparer à bien traduire

Une traduction corrigée en détail est fournie dans le rapport de nos collègues du Capes/Cafep externe, nous n'y reviendrons donc pas mais nous nous bornerons à fournir ici un certain nombre de conseils visant à une meilleure préparation en amont du concours, au vu des traductions proposées par les candidats de cette session 2015.

Le premier conseil est qu'une bonne traduction ne doit pas consister en une ré-écriture du texte de départ : l'une des difficultés (et l'un des intérêts) de l'exercice est qu'il s'agit de rester au plus près du texte de départ, alors même que les deux langues ont des modes de fonctionnement souvent très différents. Il ne faut donc pas décomposer ni redécouper les phrases sans raison impérieuse, et éviter les changements de focalisation (par exemple, passage d'une voix active à une voix passive) chaque fois que c'est possible. Si l'auteur initial a prévu des phrases longues, cela imprime un certain rythme au récit : en les découpant en séries de phrases courtes, on modifie profondément cet effet. De même, il convient de retenir que l'auteur a choisi d'organiser sa phrase d'une certaine façon, qu'on ne doit pas modifier si on peut l'éviter. En mettant un mot/une proposition à un certain endroit de la phrase, il a choisi de lui accorder une certaine importance qu'il peut être inutile, maladroit voire incorrect de modifier. Par exemple, la première phrase indiquait « *...and because people were still shouting, she was more or less drowned out* » que plusieurs candidats ont traduit comme si l'auteur avait écrit « *...and she was more or less drowned out because people were still shouting* » ce qui sur le fond a bien le même sens, mais offre un effet de style tout à fait différent.

Sur le plan lexical, nous recommandons de se fixer les bonnes priorités : plutôt que d'apprendre d'interminables listes de mots plus ou moins au hasard, nous recommandons de s'attacher avant tout aux verbes prépositionnels et à particule, aux repères temporels (*then, back then, at the time, etc.*)



Concours du second degré

Rapport de jury

en s'efforçant de tenir compte de la richesse et de la précision des formulations disponibles en anglais.

Pour illustrer notre propos, on pouvait dans une certaine mesure accepter que le terme de « *rounders* » soit peu connu, et ce manque lexical ne coûtait pas trop cher dans la mesure où on compensait en indiquant au moins qu'il s'agissait d'un sport, ce que le contexte permettait de saisir sans trop d'efforts ; en revanche, si on ne saisissait pas le sens de « *no one picked her up on it* », on risquait au moins le faux-sens sur l'ensemble de la situation. Une activité d'entraînement pourrait par exemple consister à prendre un verbe courant comme « *take* », puis à établir une liste de possibles associations afin de comprendre les différences de sens entre « *take in* », « *take to* » etc, sans oublier de noter des phrases mettant ces termes en contexte.

En dehors des formes verbales, nous suggérons de travailler les noms et adjectifs par grands blocs sémantiques touchant au vocabulaire descriptif du monde physique : lumière, bruits, déplacements... et en étoffant progressivement des listes de termes, toujours en pensant à des mises en contexte, voire à des illustrations pour aider à leur mémorisation.

Des prises de notes pendant vos lectures de romans contemporains pourront se révéler très utiles.

Concernant la méthode de la traduction, nous recommandons vivement de mener une lecture très attentive du texte avant de commencer à traduire, de visualiser, voire de dessiner les scènes (la scène d'anticipation du jeu de *rounders* en constitue un bon exemple pour comprendre ce qui s'y passe) en représentant par des flèches les déplacements, les positions et les jeux de regards. Une visualisation globale de la scène permet non seulement d'éviter ensuite bien des incohérences, mais aussi d'éclaircir de nombreuses zones d'ombre par inférence.

Nous rappelons que les omissions sont très lourdement sanctionnées, même lorsqu'un seul mot manque ; les propositions multiples de traduction sont également une très mauvaise habitude car proposer plusieurs traductions possibles, même pour un seul mot, c'est demander au jury de faire une partie de la traduction à votre place.

Nous soulignons aussi l'extrême importance de se relire lentement, systématiquement et en se demandant à chaque phrase si les tournures choisies ne sont pas des anglicismes (en version) ou des gallicismes (en thème) qui peuvent apparaître par distraction ou habitude. Cela permet également d'éviter des oublis de traduction, qui sont plus nombreux qu'on ne le pense mais qui coûtent très cher comme nous venons de le rappeler. Pendant cette relecture, s'assurer que chacune des phrases ou propositions a effectivement du sens, en partant du principe que si la phrase n'a pas vraiment de sens dans la langue cible, il y a peu de chances qu'elle respecte la langue source. Par ailleurs, il faut également vérifier la cohérence des phrases : si plusieurs propositions sont introduites par un même verbe introducteur, vérifier que la construction de la phrase traduite respecte la même logique (on avait le cas ici avec « *I remember wondering / I remember actually convincing myself* »); il en va de même pour les pronoms, déterminants, accords des verbes etc. qui doivent rester cohérents.

Une bonne approche serait peut-être de se réserver du temps en fin d'épreuve (après le travail sur les explications linguistiques, par exemple) pour relire sa traduction avec un esprit plus détaché, avec un certain recul qui rendra les maladresses plus visibles. Une approche intéressante peut consister à relire d'abord sa traduction sans avoir le texte original sous les yeux, puis en la comparant avec celui-ci.



Concours du second degré

Rapport de jury

Terminons par la maîtrise du français, qui reste un point de difficulté mais pour lequel le jury ne saurait faire preuve de beaucoup de tolérance. Il est bien entendu que nul n'est à l'abri d'une faute d'orthographe ici ou là ; mais nous avons dû, trop souvent, lire des copies qui montraient clairement un déficit de compréhension de la structure même de la langue. Les accords de participes passés sont un exemple classique mais que nous retrouvons chaque année, et nous ne connaissons pas d'autre méthode que l'apprentissage par cœur, puis l'application des règles que l'on trouvera dans de nombreux ouvrages de grammaire française.

Le risque en la matière est sans doute l'excès de confiance : on peut être (ou se croire) très à l'aise et performant à l'oral et à l'écrit dans un contexte personnel ou professionnel, mais dans la situation qui nous intéresse ici, n'oublions pas que le contexte narratif littéraire mobilise des temps qui ne sont jamais sollicités par ailleurs. On pense en particulier à l'emploi du subjonctif et du passé simple.

Nous suggérons de travailler soigneusement la différence de sens et de construction entre le passé simple, le passé composé et l'imparfait ; là encore, ces révisions de base se feront tout simplement en employant des supports éprouvés : Bescherelle, Bled...

Explication des choix de traduction

Concernant la seconde sous-épreuve (corrigée en détail dans le rapport du Capes/Cafep externe), qui en général n'a pas été bien réussie par les candidats, il faut d'abord bien comprendre l'attente du jury : s'il ne s'agit que de paraphraser ou de répéter ses choix initiaux de traduction avec des platitudes ou des affirmations péremptoires, l'exercice n'a aucun intérêt. Sans doute est-il malvenu de commencer par regarder sa traduction, puis de tout faire pour convaincre le lecteur que celle-ci est la seule possible. En réalité, le jury attend surtout des candidats qu'ils fassent la preuve de leur maîtrise des deux langues, ainsi que des concepts et du langage qui accompagnent l'étude d'une langue vivante, et singulièrement de l'anglais : l'explication des choix de traduction constitue, si l'on ose dire, un prétexte à vérifier ces compétences si utiles à de futurs professeurs d'anglais.

Les attentes tiennent finalement en peu de mots : une solide maîtrise de la grammaire descriptive, afin de pouvoir établir clairement la nature et la fonction grammaticale des mots soulignés, puis une compréhension des enjeux de l'énoncé et des choix qui l'orientent ; le tout devant être servi par une rédaction efficace.

Pour l'étape de description elle-même, on ne peut accepter d'un futur professeur (linguiste, qui plus est) des confusions ou des à-peu-près sur la définition même d'un adverbe, d'un auxiliaire verbal etc. Si nous prenons la peine de souligner cette évidence, c'est que bon nombre de candidats n'ont pas fait la preuve de connaissances suffisantes en la matière. Suggérons ici un exercice : sauriez-vous décomposer la présente phrase afin d'indiquer, pour chacun des mots qui la composent, leur nature et leur fonction avant de procéder à une analyse logique de l'ensemble ?

Mais une fois posée cette description, qu'on pourrait qualifier de factuelle, il s'agit de comprendre finement le choix qui est fait par l'énonciateur, afin de pouvoir en conséquence justifier d'un choix de traduction. Les apports de la grammaire énonciative sont précieux à cet égard.

Concernant ce qu'on appelle la problématique, c'est-à-dire la question centrale qui se pose afin d'orienter l'analyse, nous recommandons aux candidats de prendre le temps d'y réfléchir soigneusement afin de ne pas se ruer vers la première piste venue, qui fait risquer le hors-sujet. Pour



Concours du second degré

Rapport de jury

le premier exercice par exemple, il était demandé d'observer quatre éléments distincts mais qui n'étaient pas associés au hasard : *we went back to discussing / I began to realise / we found ourselves gathering / I remember actually convincing myself*. En prenant le temps, au brouillon, de noter la structure de chacun de ces segments, on pouvait repérer qu'il y avait à chaque fois une association entre deux verbes (*go back/discuss ; begin/realise ; find oneself/gather ; remember/convince*). La problématique était alors à portée de main : quels choix s'opèrent chez un énonciateur anglophone au moment d'associer ainsi deux formes verbales ? Pourquoi trouve-t-on dans certains cas un *to* qui s'intercale ? Pourquoi le second verbe porte-t-il parfois la désinence *-ing*, parfois non ? Ces questions sont intéressantes et problématisent véritablement la situation, et des éléments de réponse ne peuvent être donnés qu'en observant soigneusement le contexte – ou, en l'occurrence, le co-texte.

En effet, l'exercice ne se limite pas à réciter un cours sur les invariants grammaticaux, ce qui serait stérile, mais bien à comprendre et analyser ce qui se joue dans le contexte précis du texte que l'on vient de traduire (ici, un extrait de roman). Les candidats qui ont simplement évoqué l'existence de *to*, par exemple, pour dire que ce mot est « un opérateur de visée » mais sans analyser en quoi cette remarque s'applique ou non à l'énoncé (et donc sans en tirer de réflexion pertinente sur la traduction), n'ont pas du tout répondu aux attentes du jury.

Nous affirmons donc avec force que cette épreuve ne peut pas s'improviser, qu'elle exige des lectures et un travail de fond non seulement sur les bases descriptives des grammaires anglaise et française (nature et fonction), mais aussi sur ce qui relève de la grammaire énonciative. Certains candidats qui ont su pourtant proposer une traduction honorable ont si mal traité la sous-épreuve d'explication (voire pas traité du tout) qu'ils se sont ainsi éliminés de l'admissibilité, ce qui est fort regrettable. Néanmoins, le jury reste convaincu que cette épreuve a toute sa place dans un concours de recrutement de professeurs d'anglais du second degré, et qu'il est tout à fait déplacé – et risqué – de ne pas traiter cette question avec tout le sérieux requis.

Parmi les nombreux ouvrages de qualité disponibles à ce sujet, citons-en deux qui sont rédigés par de solides experts : *Analyse linguistique de l'anglais* de Laure Gardelle et Christelle Lacassain-Lagoin paru aux Presses Universitaires de Rennes (2013) et *Grammaire explicative de l'anglais* de Paul Larreya et Claude Rivière paru chez Pearson (4^e éd. 2014).



Concours du second degré

Rapport de jury

Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.

Un exemple de sujet proposé au cours de cette session est donné en annexe du présent rapport.

L'attitude

Certains candidats, pris sans doute par le stress, passent beaucoup de temps à s'excuser auprès du jury. Cette approche, même si on peut la comprendre dans cette situation particulière, ne joue pas en faveur du candidat qui doit se placer dans une posture plus convaincante et ne pas pécher par excès d'humilité. Une erreur est toujours possible : on peut évidemment la corriger sans pour autant faire preuve de contrition.

A contrario, une attitude exagérément détendue (au point d'interrompre le jury au moment où une question est posée) n'est pas de mise dans le cadre d'un concours de recrutement. Le jury a noté que la tenue et la posture des candidats étaient globalement bien adaptées à la situation, et souligne que c'est un élément à ne pas négliger pour maintenir la crédibilité de chaque candidature.

En termes d'attitude, nous recommandons d'éviter de donner une impression de trop grande détente, de même que de noyer le jury sous des bavardages de circonstance avant ou après l'oral lui-même : les salutations d'usage suffiront amplement. On précise à ce sujet que l'accueil des candidats se fait en français, que ce soit en salle de préparation ou devant le jury, l'usage de l'anglais étant réservé à la première partie de l'épreuve.

Préparation

L'entretien avec le jury est l'occasion pour le candidat de donner ou préciser des éléments de sa pensée. Le jury entre à ce moment dans une logique d'amélioration de la prestation du candidat : il s'agit donc de jouer le jeu du dialogue, de l'interaction et de l'échange constructif plutôt que de se cantonner à de très brèves réponses ou à une simple répétition de ce qu'on vient de dire. Les meilleurs candidats ont montré au cours de l'entretien une bonne capacité à rester ouvert à ces échanges ; mais d'autres ont eu du mal à véritablement communiquer à ce stade, faute sans doute de s'être préparé à cette partie de l'épreuve. On ne saurait sous-estimer l'importance de s'être effectivement préparé, en simulant au préalable des entretiens face à un ou deux collègues ou amis, de façon à ne pas se trouver démuné devant le jury.

La préparation doit aussi se focaliser sur l'étape de production d'un plan de son oral, en temps limité. En effet, les candidats les mieux notés sont souvent ceux qui ont su faire une présentation claire et organisée, suivant un plan simple, explicite et facile à suivre. L'annonce du plan, dans une courte introduction, n'est pas obligatoire mais semble constituer une bonne pratique car cela place le jury dans les meilleures dispositions pour bien entendre et comprendre ce qui va lui être présenté. Attention toutefois à bien suivre ensuite le plan tel qu'il a été annoncé.

La prise de notes pendant la préparation est cruciale, et son organisation doit être bien réfléchie. Là aussi, un entraînement sérieux doit permettre d'éviter certains écueils et d'aller vers de bonnes pratiques : des notes claires, aérées (ne pas se limiter à une seule feuille de brouillon, ne pas écrire recto-verso), numérotées et pas trop rédigées pour éviter un effet de lecture oralisée qui est souvent peu compatible avec une communication efficace.

Il semble au jury que les candidats qui choisissent de retranscrire intégralement le document audio ou vidéo qui leur est proposé pour la première sous-partie perdent là beaucoup de temps et

n'améliorent pas pour autant leur analyse du document ; au contraire, cette « mise à plat » du document tendrait à rendre certaines présentations linéaires et paraphrastiques plutôt qu'analytiques.

Connaissances et culture

Sur le plan culturel, qui constitue évidemment un élément-clé de l'appréciation du jury, on rappellera d'abord qu'il est attendu de futurs professeurs d'anglais du second degré qu'ils aient de solides connaissances non seulement sur la langue anglaise, sur son maniement comme sur son fonctionnement, mais aussi sur l'ensemble du domaine culturel concerné. Autrement dit, il s'agit de faire preuve de culture dans des domaines aussi variés que la littérature, la civilisation, l'histoire ou la géographie des pays anglophones – et pas seulement de la Grande-Bretagne ou des États-Unis. Ainsi, certains sujets proposés cette année à l'oral s'intéressaient à des éléments civilisationnels indiens ou encore australiens.

Par ailleurs, s'il est bien naturel d'attendre des candidats qu'ils maîtrisent une forme de culture classique, on souhaite également qu'ils restent attentifs à l'évolution contemporaine du monde anglophone. Un des sujets de cette session évoquait ainsi l'œuvre de l'artiste de rue Banksy, dont le nom n'aurait pas dû échapper à quiconque lit très régulièrement la presse anglophone : nous ne saurions trop recommander cette pratique, qui permet en outre de travailler son anglais.

Pendant le temps de préparation de l'épreuve orale, deux documents sont laissés à disposition des candidats : un dictionnaire d'anglais unilingue et un petit précis de civilisation rédigé en anglais². Ces documents peuvent certes fournir une aide ponctuelle pour vérifier un terme ou s'assurer de la précision d'une date ou d'un événement quelconque, mais ils ne sauraient se substituer à une connaissance approfondie du domaine concerné.

Au-delà de ces éléments culturels liés au monde anglophone, de solides connaissances sont attendues concernant le contexte éducatif dans lequel un professeur du second degré peut être amené à exercer. En cas de succès au concours, un professeur certifié peut se voir confier une classe de Sixième SEGPA, de Seconde européenne ou encore de Terminale technologique, et peut avoir en charge des séances d'Accompagnement Personnalisé aussi bien qu'un enseignement de Littérature Étrangère en Langue Étrangère (LELE) en filière littéraire. Nous avons donc interrogé les candidats dans des domaines très variés, afin de s'assurer qu'ils avaient conscience et connaissance des conditions d'exercice de leur futur métier : il s'agit donc de bien connaître, au moins sur le plan théorique, le fonctionnement du système éducatif français et le contenu des programmes actuels d'enseignement des langues vivantes – et de l'anglais en particulier. On remarque à ce sujet que certains candidats, qui ont déjà une certaine expérience d'un contexte d'enseignement (à titre de vacataires, contractuels etc.) peuvent en tirer profit pour acquérir une connaissance solide de l'institution dans laquelle ils travaillent ; mais il ne faudrait pas se limiter à sa propre expérience, souvent limitée. Ainsi, certains candidats ayant déjà enseigné en collège se sont montrés assez surpris qu'on les interroge sur un aspect des programmes du lycée, ce à quoi il faut pourtant bien s'attendre. Une connaissance des enjeux de l'enseignement des langues au premier degré est également requise, surtout dans le contexte actuel qui voit le cycle 3 créer un lien très étroit entre le cours moyen et la Sixième.

2 Cette année, il s'agit de *A Cultural Guide*, F.Grellet, éd. Nathan, 2007. Cette date de publication, sans être très ancienne, doit tout de même inciter chacun à lire fréquemment la presse internationale d'actualité afin de ne pas passer à côté de personnalités ou d'événements contemporains importants.



Concours du second degré

Rapport de jury

La langue parlée

Dans la première partie de l'épreuve qui se déroule en anglais, le jury a apprécié chez bon nombre de candidats la qualité de la langue employée – non seulement en termes de précision lexicale et syntaxique, mais aussi en termes d'intonation, de débit, de placement de la voix. Le stress pouvant néanmoins causer quelques dommages à ces différents éléments, nous renvoyons à nouveau vers la nécessité d'entraînements réguliers en amont, même en solitaire avec un enregistreur qui permet de se réécouter. Le registre doit être constamment adapté à la situation, tant en anglais qu'en français : certains tics ou facilités de langage (« ouais » pour « oui » ; terminaisons systématiques de phrases en « quoi » ou en « *you know* ») sont à éviter mais se repèrent facilement si on prend la peine de s'enregistrer puis se réécouter.

Bien entendu, la qualité phonologique de l'anglais parlé est un pré-requis indispensable ; nous attirons toutefois l'attention des candidats sur le fait que cette qualité passe non seulement par la simple réalisation des phonèmes (/th/ notamment), mais aussi par l'authenticité et le dynamisme du schéma intonatif. Nous attirons aussi l'attention des candidats anglophones sur la nécessité de maintenir un niveau de langue élevé pendant toute l'épreuve, et de ne pas aller vers un discours relâché au cours de l'entretien.

Conseils complémentaires

Pour ce qui relève de cette sous-épreuve liée à la compréhension orale, quelques autres remarques pourront aider à comprendre les attentes du jury. Tout d'abord, la forme du document proposé est en soi un élément qu'on ne peut négliger. S'il s'agit d'un reportage vidéo, les choix opérés (cadrage, son, montage...) ont du sens ; si c'est un extrait d'une émission de radio, là aussi on s'intéressera par exemple au fond sonore ou à d'autres éléments propres à la forme radiophonique : il convient donc de ne pas perdre de vue la spécificité du support concerné.

Plus généralement, il ne faudrait pas considérer que la compréhension orale passe uniquement par une compréhension linéaire de ce qui est dit, mais elle doit aller bien au-delà et s'intéresser à l'implicite, au contexte, à la situation d'énonciation : bien souvent, ce qui n'est pas dit est aussi intéressant à relever que ce qui est dit. De même, on ne peut vraiment comprendre un document qu'en montrant une compréhension des enjeux qui sous-tendent cette écoute ou ce visionnage. Par exemple, un des sujets de cette session proposait un discours filmé du président Kennedy en septembre 1962 évoquant les projets américains de conquête spatiale : si on n'était pas en mesure d'appréhender le contexte historique, politique, national et international dans lequel ce discours est prononcé, alors on passait à côté de l'essentiel du document, même si on avait compris chaque mot prononcé par JFK. Pour dire les choses autrement, il semble au jury que la plupart des candidats du 3^e concours dispose peu ou prou du même degré – plutôt élevé – de compréhension orale au niveau de l'explicite, c'est-à-dire de ce qui est clairement énoncé, mais que la différence se fait dans la capacité à analyser cela de façon organisée et en allant bien au-delà de ce qui est simplement énoncé.

À travers l'ensemble de l'épreuve, la notion du programme qui est sélectionnée et indiquée en page de garde doit absolument guider l'ensemble de l'étude. Certains candidats ont malheureusement



Concours du second degré

Rapport de jury

négligé cet aspect et ont ainsi manqué de grands pans du sujet. Il faut considérer cette notion, soigneusement réfléchie en amont par le jury, comme une indication précieuse qui permettra de ne pas passer à côté des questions-clés du sujet. Plus largement, nous incitons fortement chacun à lire très attentivement l'intégralité du sujet, page de garde comprise.

De même, nous soulignons l'importance de traiter tous les documents qui composent le dossier, non pas de façon linéaire mais en y recherchant les échos, la dynamique qui en fait un ensemble cohérent.

Rappelons à ce sujet que si le dossier a été conçu en effet comme un ensemble cohérent, cela ne signifie nullement qu'il soit à traiter d'une façon bien précise, ni qu'il appelle à une seule forme d'analyse ou d'interprétation. Sur un même sujet, le jury a pu accorder de bonnes notes à des candidats qui ont pourtant fourni des analyses très différentes dans le fond comme dans la forme : l'important est de fournir une analyse convaincante et argumentée, et non pas de servir au jury ce qu'on imagine qu'il souhaite entendre – car les discours convenus tournent souvent à vide.

En ce qui concerne les productions des élèves, le jury a souvent entendu de bonnes remarques, bien placées dans le contexte du dossier, et a particulièrement apprécié que des candidats s'intéressent – comme les y incitaient les consignes, à lire dans le sujet présenté ici en annexe – à la fois aux besoins mais aussi aux acquis de ces élèves.

Citons pour finir un extrait du cadre officiel du concours, déjà rappelé au début du présent rapport, pour attirer particulièrement l'attention du lecteur sur la fin du paragraphe (c'est nous qui soulignons) :

« L'épreuve orale d'admission comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires³. »

Tous les sujets proposés offraient, d'une manière ou d'une autre, des possibilités pour explorer cette piste ; le jury a apprécié que des propositions constructives et réalistes soient parfois faites en ce sens.

Et citons à nouveau le texte officiel pour rappeler aux candidats du 3^e concours que leur expérience professionnelle, qu'elle soit ou non liée à l'enseignement, a pu leur permettre de développer des compétences ou des savoir-faire qui leur seront utiles dans l'exercice de leur métier :

« ...l'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury. »

3 Voir sur le site du ministère: <http://www.education.gouv.fr/cid71609/descriptif-des-epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html>



Concours du second degré

Rapport de jury

Résultats

Au terme des épreuves orales, le jury a pu pourvoir l'ensemble des postes offerts, soit 45 pour le Capes (auxquels se sont ajoutés 13 inscrits sur liste complémentaire) et 6 pour le Cafep.

Résultats détaillés pour le Capes :

la moyenne à l'oral des candidats admis sur liste principale s'élève à 13,26 sur 20 avec une barre d'admission fixée à 10,41 ;

la 1^{ère} reçue obtient une moyenne générale (écrit + oral) de 14,64 ; le 5^è reçu obtient 14,15 et le 10^è reçu obtient 13,33.

Résultats détaillés pour le Cafep :

la moyenne à l'oral des candidats admis s'élève à 16,06 sur 20 avec une barre d'admission fixée à 13,37 (Cafep) ;

le 1^{er} reçu obtient une moyenne générale (écrit + oral) de 15,20 ; la 5^è reçue obtient 13,65.

Ces bons résultats confirment la qualité des candidats admis au titre du 3^è concours.



Concours du second degré

Rapport de jury

Les différentes épreuves du concours se sont déroulées dans les meilleures conditions grâce à l'accueil de grande qualité que nous ont réservé les équipes du lycée Nelson-Mandela et du lycée Carcouët à Nantes : nous les en remercions chaleureusement.

J'ajoute mes remerciements aux gestionnaires du concours au ministère, aux services de la Division des Examens et Concours du rectorat de Nantes, et bien entendu aux excellents membres du jury, avec lesquels j'ai eu grand plaisir à travailler.

Frédéric Chotard
président du jury



Concours du second degré

Rapport de jury

Annexe : exemple de sujet (épreuve orale)

3ème concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'ANGLAIS

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue :

L'art de vivre ensemble : mémoire – héritage et rupture

Première partie:

Vous présenterez et commenterez en anglais le document 1, en lien avec la notion retenue.

Document 1

Aboriginal Life in Australia

Source: BBC Travel

<https://www.youtube.com/watch?v=l2eWHDZ-E14>

Ce document est à visionner sur le lecteur multimédia qui vous a été remis.

Seconde partie:

En lien avec la notion retenue, vous procéderez en français à l'analyse des documents 2A et 2B.

Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves d'une classe de Seconde.

Vous vous demanderez :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3D) où il convient de les replacer ;



Concours du second degré

Rapport de jury

- quelle(s) action(s) pédagogiques(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Concours du second degré

Rapport de jury

Document 2A

How the koalas got their fur

In the Dreamtime, there was a large forest. All koalas make a party every month in honor of the god of koalas.

But to eat, they wanted the best leaves of the tallest trees. So a young koala traveled in the forest. He crossed rivers, mountains to the trees. He climbed a tree to take the leaves. But he had dizziness. So he didn't move from his tree.

The evening came. An old bear saw the little koala. He climbed the tree and he gave him his fur so the koala isn't cold.

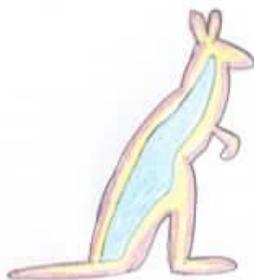
The next day, all koalas came to help the young koala. They loved his fur. So they decided to have a fur too.



Document 2B

Why the Kangaroo Has Got a Pocket

In the Dreamtime, a kangaroo walks around with her baby. They go to the pond to join their friends, the koalas. One day the kangaroo invite the koalas to their house. Kangaroo mother perceived that her baby had disappeared. Panicked she began to bounce. The two friends decided to turn around and depart to the pond. Out there found the little kangaroo. His mother was very happy but she looking for a solution so as not to lose it again. The koala mother said not to lose her child she carries him not on her back. Arrive at home of the kangaroo, the koala taken of fabric and needle to sew a pocket on the belly of his friend. Thus the mother kangaroo never again loses his son.





Concours du second degré

Rapport de jury

Document 3A : situation d'enseignement

Les documents 2A et 2B sont les productions originales de deux élèves d'une même classe de Seconde. Il s'agit d'un travail commencé en classe et terminé à la maison.

La séquence explore la notion « L'art de vivre ensemble : mémoire – héritage et rupture » du programme d'enseignement des langues vivantes de la classe de Seconde générale et technologique à travers l'étude de supports authentiques et variés sur les Aborigènes (reportage vidéo, contes, musiques et œuvres picturales).

Les productions d'élèves en constituent la tâche finale. La consigne était la suivante :

'Now it is your turn to write a Dreamtime Story to explain how the world as we know it was created. You can write about people, animals, landscapes. Illustrate your story using drawings and symbols that Aborigines often use in their stories.'

Les productions des élèves ont été imprimées sous forme d'un recueil d'histoires et remises à l'assistante australienne. Elles ont également été affichées dans le hall du lycée lors d'une exposition sur l'Australie que les élèves, le professeur et l'assistante ont organisée.

Document 3B :

extraits du *Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique (bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010)*.

L'accès à l'écrit

En LV1 et en LV2 plus particulièrement, la maîtrise de plus en plus étendue de l'écrit permet à l'élève d'accéder au plaisir de lire et d'écrire dans une autre langue. Il peut ainsi se livrer à la découverte autonome de textes, à la lecture en continu d'une œuvre intégrale, lecture qui peut être guidée et accompagnée par les indications du professeur. Il doit être initié et entraîné à l'utilisation d'outils tels que dictionnaires et grammaires.

Expression écrite

L'élève a été progressivement entraîné au collège à la rédaction : imitative, semi-guidée et libre. Cette activité est renforcée par un entraînement régulier afin qu'il acquière une plus grande autonomie, tout en réutilisant ce qu'il sait déjà. (...)

La cohérence discursive doit rester le principe organisateur du texte produit par l'élève.

L'enrichissement culturel



Concours du second degré

Rapport de jury

La réflexion sur la société ou les sociétés dont on étudie la langue constitue un objectif puissamment mobilisateur et éducatif. L'art et la littérature offrent un accès privilégié à la compréhension de ces sociétés.

Concours du second degré

Rapport de jury

Document 3C :

extrait du *Cadre européen commun de référence pour les langues*,
page 52

ÉCRITURE CRÉATIVE	
B1	<p>Peut écrire des descriptions détaillées simples et directes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt.</p> <p>Peut faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé. Peut écrire la description d'un événement, un voyage récent, réel ou imaginé. Peut raconter une histoire.</p>
A2	<p>Peut écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.</p> <p>Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.</p> <p>Peut écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie, sa formation, son travail actuel ou le dernier en date.</p> <p>Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.</p>
A1	<p>Peut écrire des phrases et des expressions simples sur lui/elle-même et des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font.</p>

Document 3D :

L'assistant de langues vivantes : son rôle pédagogique – note de l'Inspection Générale (extrait)

L'importance de son rôle se trouve renforcée par l'accent que l'enseignement des langues met désormais sur l'apprentissage d'une *communication efficace* (faciliter la compréhension de la langue parlée et écrite aussi bien que l'entraînement à l'expression orale et même écrite).

Garant de l'authenticité de la langue, il peut en souligner les variétés, les contrastes, les accents, selon sa région ou son pays d'origine. Il porte témoignage pour le concret et le réel linguistique et culturel. Son rôle peut être essentiel dans la mesure où il fait découvrir



Concours du second degré

Rapport de jury

aux élèves qu'ils sont capables de communiquer effectivement avec une autre communauté linguistique et culturelle.

Il doit stimuler la curiosité des élèves à l'égard de la langue et de la culture du pays qu'il représente et les encourager à s'exprimer en toute confiance.